

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

STaCk

ARTICLE 1 – FORMATIONS

STaCk propose des formations notamment sur les thématiques suivantes :

- Juridiques :
 - Droit social ;
 - Prévention des risques professionnels ;
 - Comité social et économique ;
 - Etc.
- Informatique et comptabilité :
 - Excel ;
 - Logiciels comptables ;
 - Etc.

Des formations personnalisées ou sur mesure peuvent être organisées selon les besoins spécifiques du client.

La liste complète des formations est disponible sur [notre site internet](#).

Le client s'engage à utiliser les modules de formation exclusivement pour ses besoins propres.

Toute reproduction, diffusion ou copie des contenus, sauf à des fins de sauvegarde, est strictement interdite. Le client s'engage à respecter les droits d'auteur conformément au droit de la propriété intellectuelle.

Les formations sont accessibles via la plateforme [STaCk](#) après inscription. Pour toute demande spécifique, veuillez nous contacter via notre formulaire en ligne : [formulaire réclamations](#).

Nos tarifs sont tenus à jour sur [notre site](#) :

- STaCk se réserve le droit de choisir le formateur, le lieu, les méthodes et les outils pédagogiques utilisés ;
- Le client s'engage à respecter le nombre de participants prévu lors de l'inscription. Des participants supplémentaires peuvent être acceptés sous réserve d'accord préalable ;
- La formation intra-entreprise peut être assurée dans des locaux définis par le client, et avec les moyens logistiques définis dans la convention de formation. Les modalités de facturation des frais de location de salle ; des frais de repas ; de déplacement et d'hébergement du ou des formateurs seront précisés dans la convention de formation ;
- Les formations inter-entreprise peuvent être organisées dans les locaux de STaCk, ou dans un lieu différent à STaCk ;
- Tous les documents légaux relatifs à la formation et à l'inscription seront transmis au client.

ARTICLE 2 – MODALITÉS D'INSCRIPTION

La demande d'inscription à une formation inter se réalisent via le formulaire disponible sur [notre site Internet](#).



Chaque session de formation est soumise à un nombre minimum et maximum de participants, précisé dans le programme.

ARTICLE 3 – TARIFS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

TARIFS

- Les conditions tarifaires des formations sont indiquées dans la grille tarifaire disponible sur STaCk et dans les programmes. Les prix des formations sont indiqués TTC « toutes taxes comprises » ;
- Pour les formations en ligne, les frais de connexion à Internet restent à la charge du client ;
- Pour les formations en présentiel, les déjeuners, l'accès aux supports pédagogiques, la documentation et les services associés sont inclus dans le tarif, ils ne peuvent être venus séparément. Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas compris ;
- Toute formation débutée est due dans son intégralité ;
- Pour les formations sur-mesure, les éléments ci-dessus seront précisés dans la convention de formation conclus entre le client et l'organisme de formation.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

- Les factures sont payables à réception ou selon l'échéancier convenu ;
- En cas de prise en charge par un organisme tiers, le client doit :
 - Faire la demande de prise en charge avant le début de la formation ;
 - Le mentionner explicitement lors de son inscription ou lors de l'établissement de la convention de formation ;
 - S'assurer du bon règlement par l'organisme. A défaut de paiement par l'organisme, le restant non réglé par l'organisme sera à la charge du client.
- En cas de prise en charge partielle, le solde est facturé au client ;
- Si la prise en charge n'est pas confirmée un mois avant le début de la formation, la totalité du coût est facturée au client ;
- STaCk se réserve le droit de demander un acompte conformément à la convention de formation établie.

En cas de prise en charge partielle de l'organisme extérieur de financement, le reliquat sera facturé directement au client. Si l'organisme extérieur de financement ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation ou que STaCk n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme extérieur de financement au premier jour de la Formation, le coût de la Formation sera facturé dans sa totalité au client membre.

ARTICLE 4 – GARANTIE, ANNULATION, RÉCLAMATIONS ET REPORT

- STaCk garantit la compétence de ses formateurs. Sauf information contraire annoncée dans la convention de formation, toutes les formations faisant l'objet d'une convention de formation signée par le client, puis retournée signée par STaCk sont garanties, sauf cas de force majeure ou événement exceptionnel (absence maladie ; grèves nationales transports collectifs ; crise sanitaire ; pic de pollution empêchant tout déplacement ; etc.). Le cas échéant, une nouvelle formation (ou la partie de formation non assurée) sera organisée dans les meilleurs délais en concertation avec les disponibilités du client ;



- L'annulation par le client d'une formation peut avoir lieu au moins 30 jours avant la date du premier jour de la session de formation. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, au plus tard 72h avant le début du stage, sur communication par mail (STaCk@stc-conseil.com) à STaCk des noms et des coordonnées du remplaçant ;
- Toute réclamation peut être adressée dans notre [formulaire réclamations](#).